

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au mercredi 31 août à 10 h

### Une redevance sur les boissons gazeuses et énergisantes pour améliorer l'offre alimentaire dans les écoles réclamée au premier ministre du Québec

---

**Montréal, le 31 août 2011** – À l'initiative de la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids), plusieurs organisations se sont réunies afin de proposer au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, la création d'une redevance sur les boissons gazeuses et énergisantes pour mieux financer l'offre alimentaire dans les écoles québécoises. Sous la forme d'une lettre officielle transmise aujourd'hui, cette prise de position s'inspire notamment de l'exemple de la Hongrie, où une mesure similaire entre en vigueur demain, le 1<sup>er</sup> septembre.

« L'idée d'une redevance sur les boissons gazeuses et énergisantes fait son chemin dans plusieurs pays du monde, souligne la directrice de la Coalition Poids, Suzie Pellerin. En effet, ces produits sont pointés du doigt par de nombreux experts dont l'Organisation mondiale de la Santé, le *Rudd Center*, les *Centers for Disease Control and Prevention* et le gouvernement canadien pour leur contribution importante à l'épidémie d'obésité. Dans le cas de la Hongrie, les revenus de cette redevance seront réinvestis dans la prévention de l'obésité et des maladies chroniques qui y sont associées. C'est pourquoi nous proposons que le Québec fasse de même, en investissant les revenus dans l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'offre alimentaire dans les écoles québécoises », a-t-elle indiqué.

Plusieurs organisations ont tenu à joindre leur voix à celle de la Coalition Poids. Ainsi, parmi les signataires de la lettre, on retrouve :

- M. Jean-François Archambault (La Table des Chefs)
- M. Serge Breton (Fondation des maladies du cœur du Québec)
- Dr André Carpentier, endocrinologue du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- M. Benoît DeGuire (Collectif de la table des écoliers)
- Dr Martin Juneau (Institut de cardiologie de Montréal)
- M. Pierre Lavoie (Grand défi Pierre Lavoie)
- Mme Suzanne Lemire (Conseil québécois sur le poids et la santé)
- M. Éric Myles (Québec en forme)
- Dr Paul Poirier, cardiologue de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
- M. Alain Roy (Réseau du sport étudiant du Québec)
- Mme Lucie Thibodeau (Association pour la santé publique du Québec)

Selon la Coalition Poids, à titre d'illustration, une redevance d'un sou par litre de boisson gazeuse permettrait d'amasser annuellement plus de huit millions de dollars, soit un montant équivalent à l'ensemble des investissements consentis par le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre de la politique alimentaire dans les écoles en 2007. Si l'on se base sur le modèle hongrois, on estime que le Québec pourrait amasser environ 33 millions de dollars pour investir dans la santé des générations futures.

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

– 30 –

**Source :** Amélie Desrosiers  
Responsable des communications, Coalition québécoise sur la problématique du poids  
Téléphone : 514 598-8058 poste 233 | Cellulaire : 514 475-7431  
[adesrosiers@cqpp.qc.ca](mailto:adesrosiers@cqpp.qc.ca)